

2. Établir les déclarations sociales et fiscales (p. 15)

Exercice 1 (p. 15) Présenter la déclaration URSSAF

1. Présentez la déclaration URSSAF (annexe 4) à l'aide du livre de paie de juin N (annexe 3).

cerfa **BORDEREAU RÉCAPITULATIF DES COTISATIONS**
(ART. R243-13 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE)
N° 11230*02

UNION DE RECouvreMENT DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES

N° SIREN / SIRET
PÉRIODE
N° PIÈCE JUSTIFICATIVE
N° URSSAF

VITATI'SANTE

DATE LIMITE D'ENVOI

CADRE 1 NOMBRE DE SALARIÉS À PAYER DANS TOUTES LES CATEGORIE

AYANT PERCU LES SALAIRES DÉCLARÉS CI-DESSOUS
INSCRITS AU DERNIER JOUR DE LA PÉRIODE

PÉRIODE D'EMPLOI Juin

DATE VERS. DES SALAIRES 3006200

CADRE 2 DÉCOMPTÉ DES COTISATIONS DUES

CATEGORIES DE SALARIÉS	NOMBRE DE SALARIÉS	CODES TYPES DE PERSONNEL	SALAIRES ARRONDIS	TAUX EN %		COTISATIONS ARRONDIES
				A.T.	TOTAL	
RG Cas General	10	100 T	23020	15,65	17,15	3948
		100 P	21260	14,85	14,85	3157
Allocations familiales	10	252 T	23020	5,40	5,40	1243
CSG/CRDS	10	260	22007	8,00	8,00	1761

* T: TOTALITÉ DES SALAIRES P-SALAIRES PLAFONNÉS

BORDEREAU CERTIFIÉ EXACT.
Le 13/07/N

Cachet et signature de l'employeur

CADRE 3 SI VOUS N'AVEZ PAS OCCUPÉ DE PERSONNEL DURANT LA PÉRIODE CONSIDÉRÉE

RESPONSABLE

J'AI CÉDÉ NOTRE ÉTABLISSEMENT À UN TIENNIER

JE CONTRÔLE MON ACTIVITÉ SAISONNIÈRE (SÉJOUR EN MER)

DÉPART EN RETRAITE (OU SAISONNIÈRE) À TITRE DÉFINITIF

MONTANT À PAYER

TOTAL DES COTISATIONS 10109

DÉDUCTION

MONTANT À PAYER 10109

IMPORTANT

CET IMPRIMÉ DOIT ÊTRE RETOURNÉ DANS TOUTES LES CATEGORIE EN L'ARRIVÉE DE VOTRE DÉPÔT, SOUS PEINE DE SANCTIONS PÉNALES À L'ARTICLE R243-13 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

APRÈS AVOIR FACILITÉ LA SECTION DE VOTRE COMPTIL, NE DETACHEZ PAS DE COUPON ET PORTÉES EN LE MONTANT DE VOTRE PAIEMENT EN ESPÈCE.

Ligne réservée à l'URSSAF

N° SIREN / SIRET
PÉRIODE
N° DE PIÈCE JUSTIFICATIVE
N° URSSAF
DATE LIMITE D'ENVOI DU VERSEMENT

2. Remplissez le chèque tiré sur la BNP Paribas en règlement des cotisations URSSAF en date du 13 juillet N (annexe 2).

BNP PARIBAS
 Montant du Chèque : 10109
 Ordre : URSSAF
 Objet : Cotisations Juin
 Date : 13/07/N

BNP PARIBAS
 Payez contre ce chèque non endossable : Dix mille cent neuf euros
 À : URSSAF
 Payable : 31 rue de la Forêt, 18000 Bourges
 Tél : 01 71 52 30 33
 Compensable à : BOURGES

Agence n° : 01138
 Compte n° : 01138000000000000000
 Agence : Bourges
 7 rue du Prieuré, 18000 Bourges

À régler définitivement euros
 € 10109,00
 Le 13/07/N
 SIGNATURE : Le nou receu
 SPÉCIMEN

3. Comptabilisez la déclaration dans le bordereau de saisie (annexe 1).

Date	Code JNL	N° compte	Débit	Crédit	N° pièce	Libellé
13/07	BQ	431000	10 108,73			URSSAF
		658000	0,27			
		512100		10 109,00		

Exercice 2 (p. 18) Établir une déclaration ASSEDIC

1. Présentez la déclaration aux ASSEDIC (annexe 3) à l'aide du livre de paie de juin N (exercice 1, annexe 3, page 16 du livre élève).

①

AVIS DE VERSEMENT EN EUROS

1/3 DÉCLARATION ET PAIEMENT UNIQUEMENT EN EUROS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2002

A inscrire NÉANT en majuscules si aucune rémunération n'a été versée.

MODE D'EMPLOI

➤ **RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE - RAC**
Rémunérations brutes versées aux salariés titulaires d'un contrat de travail.

B 2 Rémunérations comprises entre 1 et 4 fois le plafond de la Sécurité sociale.
3 Cas d'exonération de la part salariale (parentés, handicapés...).

FONDS NATIONAL DE GARANTIE DES SALAIRES - FNGS
Rémunérations brutes versées aux salariés titulaires d'un contrat de travail (sauf CES).

C 4 Rémunérations jusqu'à 4 fois le plafond de la Sécurité sociale.

D Voir précisions de la rubrique EFFECTIFS de la notice explicative au verso.

➤ **Mode de paiement**
Vous pouvez régler vos contributions par chèque ou virement. Dans ce dernier cas, vous trouverez le RIB de l'institution ainsi que le libellé devant impérativement être communiqué à votre banque pour permettre l'identification de votre règlement.
Quel que soit le mode de paiement utilisé, vous devez retourner votre avis de versement dûment complété.

Assedic

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 15/07/N
N° AFFILIATION : 34 0479128 13 03
PÉRIODE D'EMPLOI DU : 01/06 au 30/06

VITATI'SANTE
2 rue du Prieuré
18000 BOURGES

ASSEDIC Centre

Notre serveur vocal : 0 826 827 826
Votre code personnel : 99999

②

Affiliation : 34 0479128 13 03 /04/034/047912/04/01/1/02080/01/0000000000/

Période : M206

A Voir mode d'emploi ci-dessus

	1 EUR	Rémunérations brutes	Taux en %	Sommes dues
2		23020,00	6,40	1473,00
B 3		,00	4,40	,00
C 4		23020,00	0,10	23,00
TOTAL →				1496,00

D Effectifs inscrits au dernier jour ouvrable de la période d'appel

HOMMES : 5
FEMMES : 5
TOTAL : 10

C Veuillez nous indiquer votre mode de paiement (voir mode d'emploi ci-dessus) :

Chèque Virement **5 EUR**

Titulaire du compte
RIB : _____
Code banque Code guichet N° de compte Cè

Libellé obligatoire : _____
N° d'affiliation Période

Fait à : Bourges Le 15/07/N
Nom et qualité du signataire : LENOUEAU

POUR COMPLÉTER VOTRE DÉCLARATION, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU MODE D'EMPLOI CI-DESSUS.

2. Remplissez le chèque tiré sur la BNP Paribas en règlement des cotisations ASSEDIC en date du 15 juillet N (annexe 2).

BNP PARIBAS

Montant du Chèque : 1496

Ordre : ASSEDIC

Objet : Cotisations juin

Date : 15/07/N

BNP PARIBAS

Payer contre un chèque non endossable

à ASSEDIC

Millie quatre cent quatre vingt seize euros

€ 1496,30

Le 15/07/N

SIGNATURE

Le nouveau

Paris 31 rue de la Forêt 18000 Bourges
Tél : 03 25 52 30 33
BOURGES

Agence n° 01138
Vitami Santé
2 rue du Prieuré
18000 Bourges

Compte n° xxxxxx

A : Bourges

N° xxxxxx

SPÉCIMEN

3. Comptabilisez la déclaration dans le bordereau de saisie (annexe 1).

Date	Code JNL	N° compte	Débit	Crédit	N° pièce	Libellé
15/07	BQ	437300	1 496,30			ASSEDIC
		512100		1 496,00		
		758000		0,30		

Exercice 3 (p. 19) Établir la déclaration de la taxe d'apprentissage

Présentez la déclaration de la taxe d'apprentissage (annexe 2).

Informat - DGI



N° 1166 # 04
N° 10325 # 34



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2482

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
TAXE D'APPRENTISSAGE ANNÉE N

En cas de création, cessation, réajustement ou liquidation judiciaire, précisez par lettre du au

Jours et heures de réception du service →

Adresse de ce service où cette déclaration doit être déposée →

Identification du destinataire →

Adresse du déclarant (Quand celle-ci est différente de l'adresse du contraignant)

Centre des Impôts
17000 LA ROCHELLE

Entreprise Hector
10 bd de la Mer
17200 ROYAN

Recette	N° de dossier	CM	Régime	Insp.
N° SIRET				Cote activité
258 147 569				12478

Rayer les mentions qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise (démission, adresse, SIRET, activité...) et signer d'office le changement intervenu.

DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR AU TITRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Rémunérations brutes versées par les établissements situés	dans les départements métropolitains (à l'exception du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) et dans les départements d'outre-mer	A	52 500
	dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle	B	
Montants bruts de la taxe	A x 0,5 %	C	263
	B x 0,2 %	D	
dont			
Fraction de la taxe soumise à péréquation	C x 8 %	E	21
	D x 20 % (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle)	F	
Versements libératoires au titre de la péréquation effectués	auprès d'un organisme collecteur		G1
	auprès du receveur avant dépôt de la déclaration		G2
Concours obligatoire apporté aux CFA ou aux sections d'apprentissage		H	
Autres dépenses pour lesquelles l'exonération est demandée		I	
Exonération totale retenue par l'employeur au titre des dépenses	G1 + G2 + H + I	J	
MONTANT RESTANT À VERSER AU TITRE DE LA PÉREQUATION	E + F - (G1 + G2)	K	
MONTANT RESTANT DÛ AU TITRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	C + D - J - K (1)	L	263
MONTANT DU VERSEMENT À EFFECTUER AUPRÈS DU RECEVEUR DES IMPÔTS	L + M	R	263 €

Modes de paiement : en numéraire ; par chèque bancaire

Pièces jointes : demandes d'exonération et pièces annexes (2)

Établir les chèques bancaires à l'ordre du Trésor public.

A. Royan Le 30.04.11 Signature :

(1) Pour « 0 » si la différence est négative ou nulle.
(2) Si pièces jointes, codifier le cas.

RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

DATE DE RÉCEPTION

DEMANDE D'EXONÉRATION : Réclamée le / Reçue le

DECLARANT (s'il n'est pas le destinataire)

Code	%	90 X 0	Taux	100 X
01 X	5	EDJ	5	EXE
11 X	5	010	5	010
SCMME				
Date :				
N° PEC				
N° d'attribution Vidéo				

Exercice 4 (p. 21) Synthèse

1. Complétez le livre de paie (annexe 2).

Livre de paie pour le 2e trimestre N

Total des salaires bruts : 11 530,00

Total des salaires plafonnés : 11 384,00

Cotisations	Base	Base en	Taux salarié	Taux patronal	Montant salarié	Montant patronal	Total
Total URSSAF					1 719,94	3 435,35	5 155,29
Maladie/veuvage	Totalité	11 530,00	0,85%	12,80%	98,01	1 475,84	1 573,85
Vieillesse déplafonnée	Totalité	11 530,00		1,60%	0,00	184,48	184,48
Vieillesse plafonnée	Tranche A	11 384,00	6,55%	8,20%	745,65	933,49	1 679,14
Allocations familiales	Totalité	11 530,00		5,40%	0,00	622,62	622,62
Accident du travail	Totalité	11 530,00		1,80%	0,00	207,54	207,54
FNAL tout employeur	Tranche A	11 384,00		0,10%	0,00	11,38	11,38
CSG / RDS non déductible	95% brut	10 953,50	2,90%		317,65	0,00	317,65
C.S.G. déductible	95% brut	10 953,50	5,10%		558,63	0,00	558,63
Total ASSEDIC					276,72	495,79	772,51
Assurance chômage	Tranche A+B	11 530,00	2,40%	4,00%	276,72	461,20	737,92
AGS (FNGS) Tranches A+B	Tranche A+B	11 530,00		0,30%	0,00	34,59	34,59
Total ARRCO					442,67	663,93	1 106,59
Retraite non cadre Tranche 1	Tranche A	11 384,00	3%	4,50%	341,52	512,28	853,80
Retraite non cadre Tranche 2	Tranche B	146,00	6%	9%	8,76	13,14	21,90
AGFF Tranche 1	Tranche A	11 384,00	0,80%	1,20%	91,07	136,61	227,68
AGFF Tranche 2	Tranche B	146,00	0,90%	1,30%	1,31	1,90	3,21
Total général					2 439,32	4 595,07	7 034,39

2. Établissez la déclaration URSSAF (annexe 3) pour le 2^e trimestre N.

cerfa **BORDEREAU RECAPITULATIF DES COTISATIONS**
(ART. R243-13 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)

N° 11239*01

UNION DE RECouvreMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES

N° SIREN / SIRET
PERIODE
N° PIECE JUSTIFICATIVE
N° URSSAF

Société ALPHA
route de Fontainebleau
77210 AVON

DATE LIMITE DE RECEPTION

CADRE 1 NOMBRE DE SALAIRES (A REMPLIR DANS TOUS LES CAS) 1

- AYANT PERCU LES SALAIRES
DECLARES CI-DESSOUS
- INSCRITS AU DERNIER JOUR
DE LA PERIODE

PERIODES D'EMPLOI Trimestre 2 DATES VERS DES SALAIRES

CADRE 2 DÉCOMPTÉ DES COTISATIONS DUES

CATEGORIES DE SALAIRES	NOMBRE DE SALAIRES	CODICES TYPIQUES DE PERSONNEL	SALAIRES ARRONDIS	TAUX EN %			COTISATIONS ARRONDIES
				AM/AVAF FINAL, CSG, CRDS	A.T.	TOTAL	
RG Cas Général	2	100 T	11 530	15,25	1,8	17,05	1 966
	2	100 P	11 384	14,85		14,85	1 691
Allocations Familiales	2	252 T	11 530	5,40		5,40	623
CSG/CRDS	2	260	10 954	8		8	876

* T = TOTALITE DES SALAIRES P = SALAIRES PLAFONNES

BORDEREAU CERTIFIE EXACT. Le 30.06. N. Legrand. Cachet et signature de l'employeur

CADRE 3 SI VOUS N'AVEZ PAS OCCURE DE PERSONNEL DURANT LA PERIODE CONSIDEREE

INDIQUEZ

J'AI CESSÉ TOTALEMENT MON EXPLOITATION A COMPTER DU

JE CONTINUE MON ACTIVITE SANS PERSONNEL DEPUIS LE

DEFINITIVEMENT OU SANS INTENTION D'EN REPRENDRE A TRÈS BREF DELAI SUSPENDÉZ MON COMPTE, J'EN REDEMANDERAI LA REOUVERTURE LE CAS ÉCHÉANT

TRÈS TEMPORAIREMENT MAINTENEZ MON COMPTE CE QUI SUPPOSE L'ENVOI DE VOS BORDEREAUX ET DE MA PART UNE REPONSE APPROPRIEE DANS LES DELAIS

TOTAL DES COTISATIONS 5 156

DEDUCTION

MONTANT A PAYER 5 156

CEB IMPRIME DOIT ETRE RETOURNE DANS TOUS LES CAS MEME EN L'ABSENCE DE VERSEMENT, SOUS PEINE DE SANCTIONS VISEES A L'ARTICLE R243-11 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE

IMPORTANT AFIN DE FACILITER LA GESTION DE VOTRE COMPTE, NE DETACHEZ PAS CE COUPON ET PORTEZ ICI LE MONTANT DE VOTRE CHEQUE LIBELLE DANS LA MEME UNITE MONETAIRE QUE LA DECLARATION

N° SIREN / SIRET

PERIODE

N° DE PIECE JUSTIFICATIVE

N° URSSAF

DATE LIMITE DE RECEPTION DU VERSEMENT

Ligne réservée à l'URSSAF

3. Présentez la déclaration ASSEDIC (annexe 4).

①

1/5 DÉCLARATION ET PAIEMENT UNIQUEMENT EN EUROS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2002.

A Inscrivez NÉANT en majuscules si aucune rémunération n'a été versée.

MODE D'EMPLOI

▶ **RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE – RAC**
Rémunérations brutes versées aux salariés titulaires d'un contrat de travail.

B 2 Rémunérations comprises entre 1 et 4 fois le plafond de la Sécurité sociale.
3 Cas d'exonération de la part salariale (apprentis, handicapés...).

FONDS NATIONAL DE GARANTIE DES SALAIRES – FNGS
Rémunérations brutes versées aux salariés titulaires d'un contrat de travail (sauf CES).

C 4 Rémunérations jusqu'à 4 fois le plafond de la Sécurité sociale.

D Voir précisions de la rubrique EFFECTIFS de la notice explicative au verso.

▶ **Mode de paiement**

F Vous pouvez régler vos contributions par chèque ou virement. Dans ce dernier cas, vous trouverez le RIB de l'institution ainsi que le libellé devant impérativement être communiqué à votre banque pour permettre l'identification de votre règlement.
Quel que soit le mode de paiement utilisé, vous devez retourner votre avis de versement dûment complété.

AVIS DE VERSEMENT EN EUROS

A DATE LIMITE DE VERSEMENT :

N° AFFILIATION :

PÉRIODE D'EMPLOI DU :

Assedic

Société ALPHA
Route de Fontainebleau
77210 AVON

Groupeement des ASSEDIC de la région parisienne

Notre serveur vocal : 0 826 827 826

Votre code personnel :

②

Affiliation :

Période : Trimestre 2

	1 EUR	Rémunérations brutes	Taux en %	Sommes dues
A	<input type="text"/>			
B	2	11530,00	6,40	738,00
B	3	,00	4,40	,00
C	4	11530,00	0,35	40,00
TOTAL →				778,00

A Voir mode d'emploi ci-dessus

D Effectifs inscrits au dernier jour ouvrable de la période d'appel

HOMMES

FEMMES

TOTAL

Fait à : Avon Le : 30/06/11

Nom et qualité du signataire : Legend

C Veuillez nous indiquer votre mode de paiement (voir mode d'emploi ci-dessus) :

Chèque Virement

Titulaire du compte

RIB

Code banque Code guichet N° de compte Cié

Libellé obligatoire

N° d'affiliation Période

POUR COMPLÉTER VOTRE DÉCLARATION, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU MODE D'EMPLOI CI-DESSUS.

4. Comptabilisez les charges patronales dans le bordereau (annexe 5).

Bordereau de saisie

Folio ../..

Journal des : Opérations diverses

Date	N° comptes	Libellé	Débit	Crédit
30/06	645000	Charges patronales	4 595,07	
	431000	(URSSAF)		3 435,35
	437100	(ARRCO)		663,93
	437200	(ASSEDIC)		495,79

5. Établissez les chèques pour le règlement de l'URSSAF et de l'ASSEDIC, en date du 10 juillet N (annexe 1).

BRED BANQUE POPULAIRE BP€ 5 156,00

Payer contre ce chèque Cinq mille cent cinquante six euros
non endossable sauf au profit d'une banque, d'une caisse d'épargne ou d'un établissement assimilé

A URSSAF A Avon LE 10/07/N

PAYABLE
TOUTES AGENCES
BRED BANQUE POPULAIRE

CPTÉ 78010203490
SOCIÉTÉ ALPHA
ROUTE DE FONTAINEBLEAU
77210 AVON

TÉL. : 04 20 23 23 27

Chèque N°
• 2050309 • 07733267 • 20078010203490

Legend

BRED BANQUE POPULAIRE BP€ 778,00

Payer contre ce chèque Sept cent soixante dix huit euros
non endossable sauf au profit d'une banque, d'une caisse d'épargne ou d'un établissement assimilé

A ASSEDIC A Avon LE 10/07/N

PAYABLE
TOUTES AGENCES
BRED BANQUE POPULAIRE

CPTÉ 78010203490
SOCIÉTÉ ALPHA
ROUTE DE FONTAINEBLEAU
77210 AVON

TÉL. : 04 20 23 23 27

Chèque N°
• 2050310 • 07733267 • 20078010203490

Legend